



Sauvegarde
Isère

2019

Rapport

Annuel

.....Sommaire

<i>R</i> APPORT MORAL DU PRÉSIDENT	4
<i>R</i> APPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
<i>L'</i> ASSOCIATION	6
<i>R</i> ETOUR SUR L'ANNÉE 2019	11
<i>F</i> OCUS SUR LES PÔLES	13
<i>N</i> OS PARTENAIRES - FINANCEURS - ADHÉSIONS	24
<i>A</i> NNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS	25



....Rapport moral du Président



Les soixante-dix années, écoulées depuis sa création, ont marqué la volonté de la Sauvegarde Isère et de tous ceux qui ont œuvré en son sein depuis lors, de venir en aide aux enfants, adolescents et jeunes adultes, auxquels notre société ne donnait pas les mêmes chances qu'aux autres.

La journée associative, organisée pour célébrer cet anniversaire, par la densité et la qualité des prises de parole, a constitué une nouvelle affirmation de cet engagement de proposer des accompagnements aux plus fragiles d'entre nous.

Ce socle commun, qui sera renforcé et réaffirmé dans le nouveau projet associatif en 2020, doit se retrouver dans notre organisation comme dans le fonctionnement quotidien de nos établissements et services.

A cette fin, la restructuration en pôles s'est donc poursuivie au cours de l'année 2019 mais dans un climat plus apaisé que celui que nous avons connu l'année précédente.

A cet égard, la prise de fonction de notre nouveau Directeur Général, à compter du 1er mars, a été tout à fait déterminante et a provoqué l'occasion de revisiter les bases de nos projets communs, fondements de nos actions plurielles et diversifiées.

Cette année a vu également se formaliser la réalisation du projet immobilier de Tencin et sa mise à la disposition du SESSAD de l'Aulp du Seuil.

Il appartient au Directeur Général dans son rapport d'activité de rappeler l'ensemble des réalisations intervenues au cours de celle-ci, mais le Conseil d'Administration entend lui redire sa confiance pour en assurer la poursuite et le développement.

Le Conseil d'Administration tient aussi à dire à chacun des membres des équipes des établissements et services, combien il mesure leurs compétence et dévouement à nos usagers.

Chacun d'entre nous est conscient de la difficulté à mettre en œuvre les actions dans le contexte de la crise sanitaire, que nous connaissons depuis le 17 Mars 2020.

Nous tenons à exprimer à chacun notre soutien dans une période aussi compliquée, certains que notre Association, par la cohérence des actions et la cohésion de tous, sortira renforcée de cette nouvelle épreuve.

Jean-Michel DETROYAT
Président

Rapport d'activité du Directeur Général



Depuis le 1er mars 2019, j'occupe la fonction de directeur général de la Sauvegarde Isère.

Cette prise de poste s'est effectuée sous une modalité de quasi continuité puisque l'intérim de la fonction était assuré par Thierry Ihler, DRH de l'association, et que tous les dossiers en cours ont été géré à deux pendant quelques semaines.

Depuis cette date, plusieurs événements internes ou externes, sont venus impacter l'activité de l'association de façon plus ou moins forte.

Début mars 2019, l'association a vu l'intervention de la cour régionale des comptes afin de compléter une enquête nationale sur la protection de l'enfance en France.

La Sauvegarde Isère a été choisie dans la région Rhône-Alpes, au regard de sa taille et de son implication dans la protection de l'enfance. L'intervention qui a duré 4 mois a permis de produire un rapport définitif qui s'inscrit dans cette enquête nationale. Ce rapport est public et il souligne d'une part l'implication des établissements et services de l'association dans l'accompagnement des mineurs qui nous sont confiés, ainsi que sa gestion financière saine. Il indique et préconise également des recommandations afin de finaliser l'organisation et l'articulation interne de l'association.

La Sauvegarde Isère s'est également positionnée dans le cadre de plusieurs appels à projet.

Nous avons répondu en mars 2019 à l'appel à projet sur la création d'un Centre Provisoire d'Hébergement pour bénéficiaires d'une protection internationale, projet qui s'inscrivait dans la continuité du CADA le Cèdre mais qui n'a pas été retenu par la préfecture de l'Isère.

En septembre 2019, le département a publié un appel à projet pour l'accompagnement de mineurs non accompagnés en Isère.

La Sauvegarde Isère gère 2 établissements dédiés et elle s'affirme en ce sens comme un acteur majeur sur son territoire. Cet appel à projet dimensionné pour une capacité de 1 000 places, mineurs et jeunes majeurs, a permis de concevoir une réponse, dans un cadre collaboratif à plusieurs associations, avec la Sauvegarde Isère comme porteur principal du projet. Cette réponse de 11 associations, unique en son genre aujourd'hui en Isère, met en œuvre dans une coordination centralisée des établissements d'accueils et des services transversaux. Cet appel à projet a été jugé infructueux par le conseil départemental en tout début 2020, car les réponses proposées ne correspondaient pas au cahier des charges et un second appel à projet a été renouvelé. Cet appel à projet a mobilisé le personnel du CATALPA et de l'ASMA autour des fiches actions et du projet

d'établissement. Cependant, l'incertitude liée aux modalités des appels à projet, et renforcé par un premier report en 2020 vient fragiliser l'organisation de l'établissement. Nous avons fait le choix prudent de ne pas renouveler en CDI les postes qui se libèrent sur ces 2 établissements afin d'anticiper sur la réorganisation qu'implique le cahier des charges. Il est certain que cette option qui précarise les équipes et qui se voulait temporaire, génère d'autres difficultés quand les délais de réponse sont largement repoussés sur l'année 2020. Cet appel à projet s'est déroulé dans une période d'absence pour maladie de la directrice du pôle accueil étranger et l'association a choisi de confier l'intérim à Christophe WACH, directeur du pôle handicap.

Durant l'été 2019, l'aboutissement du projet immobilier de TENCIN a permis au SESSAD de s'installer dans des nouveaux locaux

et de prendre également un nouveau nom, l'Aulp du Seuil, référence au site montagnard de Chartreuse. Ces nouveaux locaux adaptés à l'évolution des besoins, va permettre de décliner le projet du SESSAD qui s'inscrit également dans les perspectives du CPOM dont le renouvellement a été acté à la fin 2019.

Aujourd'hui, chaque pôle est doté d'une direction avec un ou deux adjoints ce qui permet ainsi d'assurer la continuité de la fonction de direction et de garantir ainsi l'organisation.

Avec les mouvements internes et les besoins repérés dans les équipes, l'organisation en cinq pôles de la Sauvegarde Isère est également questionnée et adaptée.

Ainsi, deux postes de direction de pôle adjoint ont été créés, un sur le pôle accueil étranger et un sur le pôle handicap. Ces créations ont été faites à moyens constants, suite aux départs de 2 chefs de service.

Enfin, novembre a été l'occasion de célébrer le soixante-dixième anniversaire de la Sauvegarde Isère.

Une grande journée a permis de rassembler l'ensemble du personnel et tous les partenaires de l'association. Le comité d'organisation a choisi de proposer des intervenants, supports de réflexions sur les problématiques et les difficultés du moment tout en gardant un esprit festif et des traits d'humour. Cette journée d'anniversaire se voulait fédératrice, formatrice et festive, et souhaitait souligner le quotidien de nos activités ainsi que les professionnels qui les encadrent. Cette journée a permis également l'expression et la prise de parole forte et émouvante de jeunes et d'adultes accompagnés par les établissements et services de l'association.

Toutes ces valeurs humaines, d'attention et de qualité, exprimées dans le cadre de cette journée d'anniversaire reflètent ce qu'est la Sauvegarde Isère aujourd'hui. C'est fort de ce constat positif, et sachant pouvoir m'appuyer sur les professionnels de l'association, que j'aborde les perspectives de développement et d'évolution de la Sauvegarde Isère, véritable enjeu pour les années prochaines.

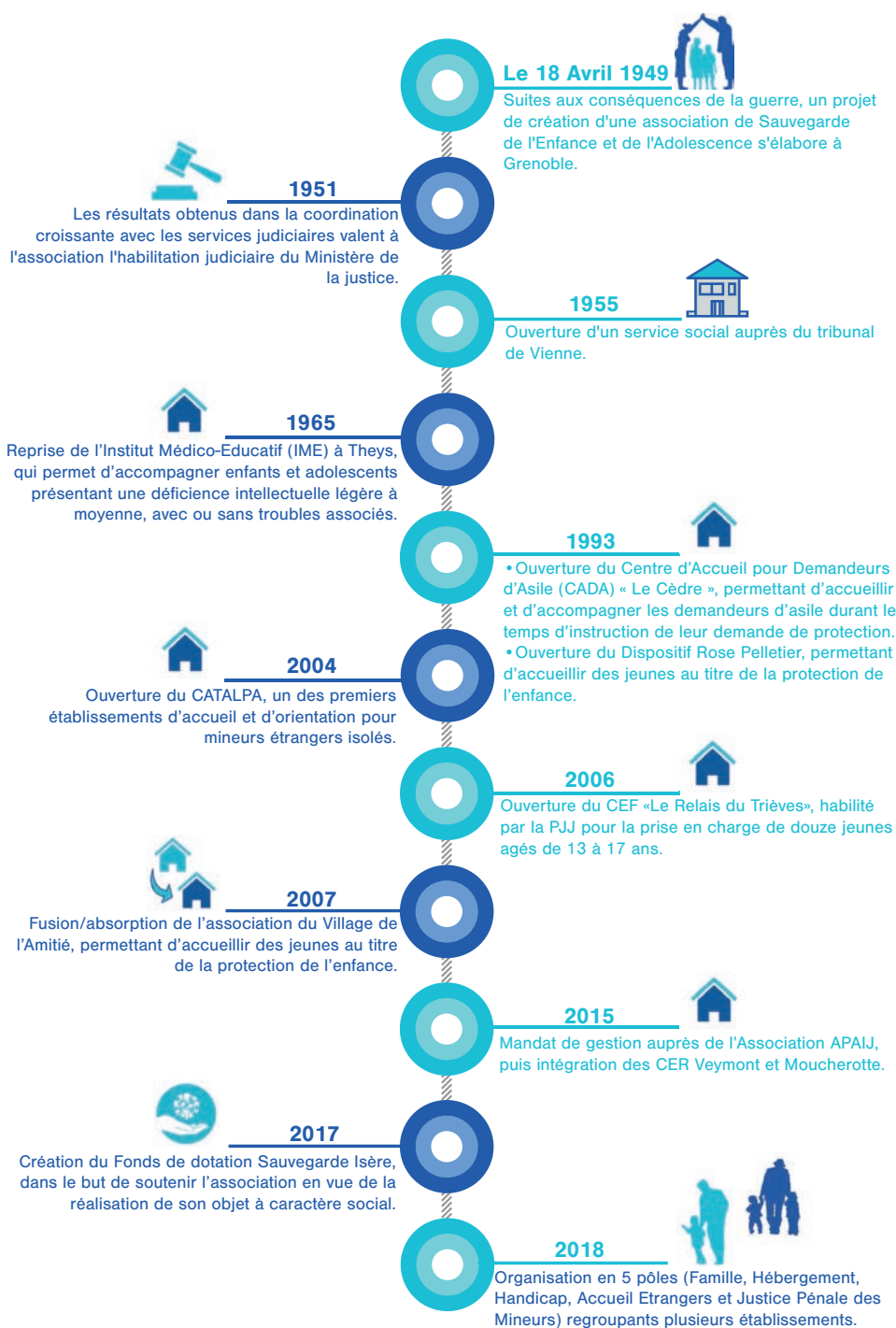
Claude DÉLY,
Directeur Général



L'ASSOCIATION

Notre histoire

La Sauvegarde Isère est une association Loi 1901 à but non lucratif



Nos valeurs

Inscrite dans une tradition **altruiste, laïque et indépendante des partis politiques**, la Sauvegarde Isère enracine ses convictions humanistes dans les fondements républicains qui font de l'**idéal démocratique, d'égalité citoyenne, de justice sociale et de solidarité**, le socle de sa volonté d'action.

L'Association fait du **respect de la personne humaine, de sa différence et de sa singularité**, un principe éthique fondamental.

Elle condamne toutes formes de **violence verbale, physique ou psychologique**.

L'Association affirme **la primauté de l'acte éducatif et de la protection des liens familiaux**. Elle considère la famille comme le lieu privilégié d'éducation et l'apprentissage des droits et devoirs de chacun comme un axe de la responsabilité individuelle et collective.

L'Association accepte la prise de risques inhérente à tout travail éducatif dès lors qu'elle est assumée et partagée.

L'Association fait sienne les valeurs d'**exemplarité, de rigueur et de transparence** qu'elle se doit d'incarner, tant auprès des publics qu'elle accompagne, qu'à l'égard de l'environnement social et institutionnel. Elle vise constamment au mieux-être des personnes en difficulté de vie auprès desquelles elle engage au

quotidien ses actions **d'accueil, d'aide, de soutien et de protection**.

Elle tire légitimité de ces valeurs pour interpeller les pouvoirs publics chaque fois qu'il est nécessaire. Pour construire des réponses sociales opérantes, elle s'engage dans une démarche partenariale avec les pouvoirs publics, l'autorité judiciaire ainsi que les autres associations concernées.



Nos missions

Missions de service public et d'intérêt général qui s'insèrent dans la politique de l'enfance et de la famille.



Éduquer, prévenir et protéger, enfants, adolescents et jeunes en dangers.



Aider à l'éducation et à la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse. Aider à renouer le dialogue en cas de conflit familial afin de préserver les liens familiaux.



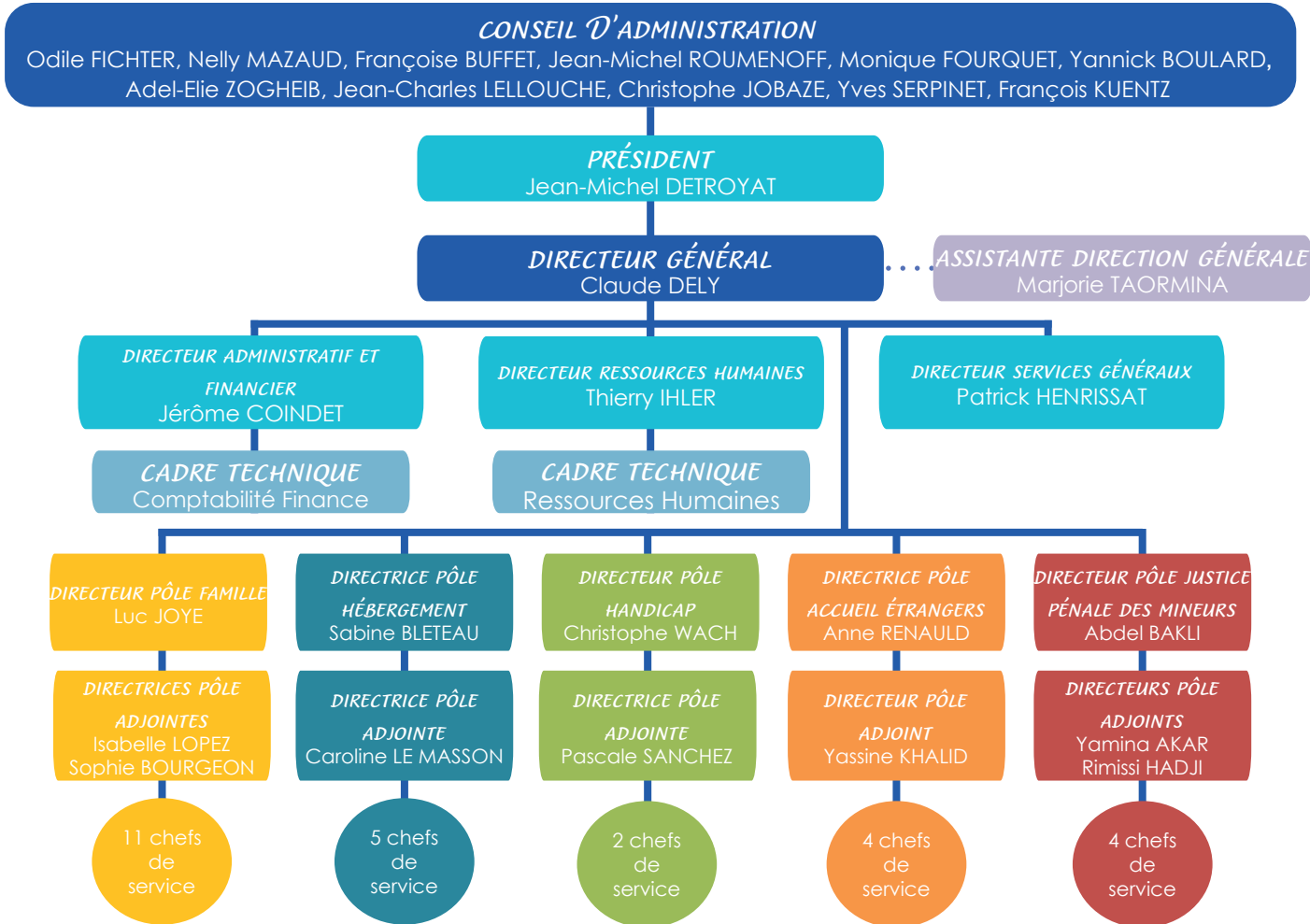
Accompagner les personnes en difficulté sociale ou relevant de l'Asile. Accompagnement médico-social des enfants et des adultes présentant un handicap.



Promouvoir l'égalité des chances.



Lutter contre les exclusions et les risques de délinquance.

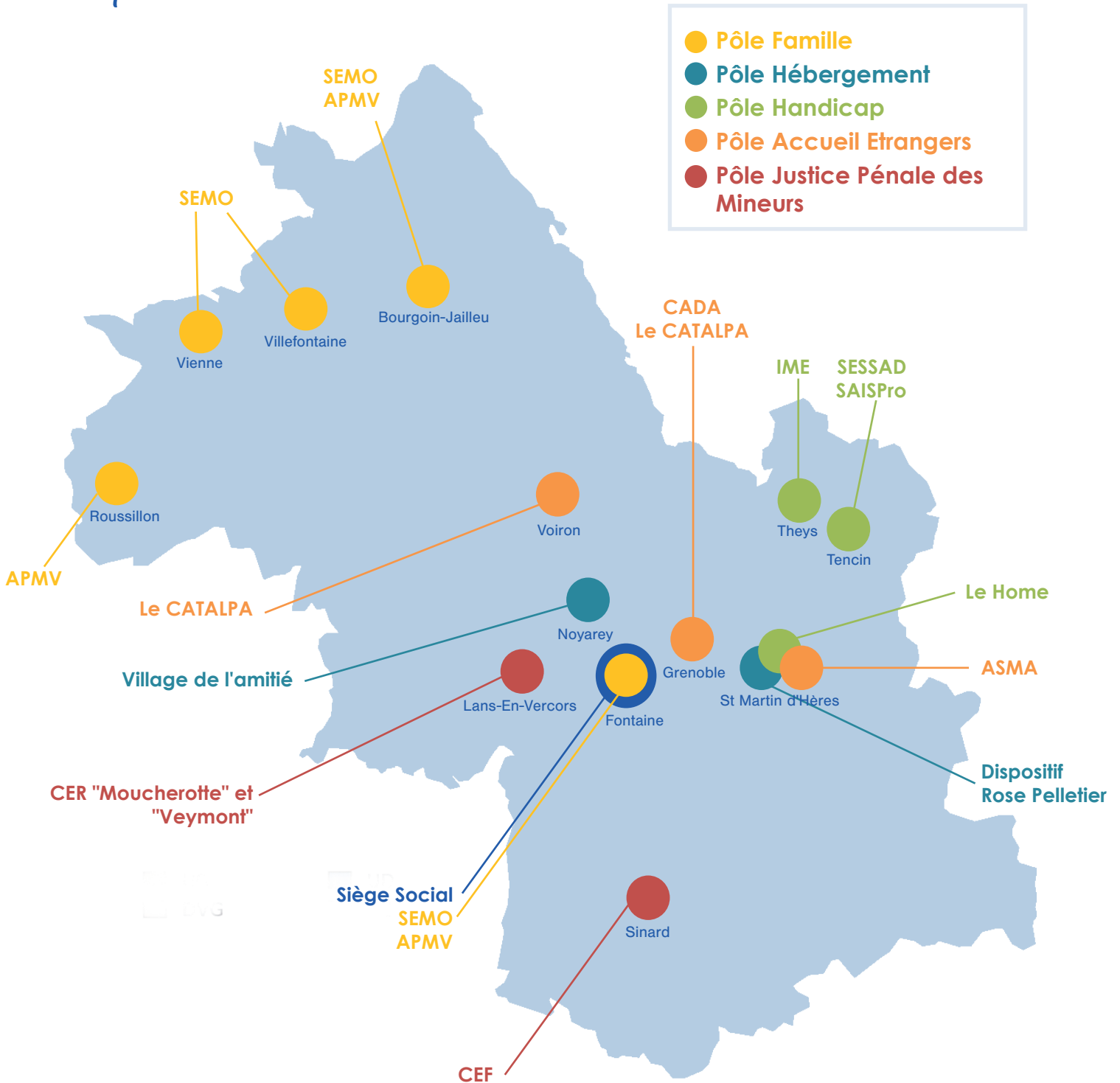


Activités des pôles



Les 19 établissements et services des pôles sont implantés dans différentes communes du département Isérois

Implantation des sites sur l'Isère



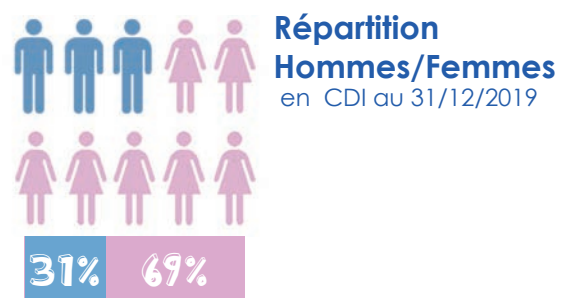
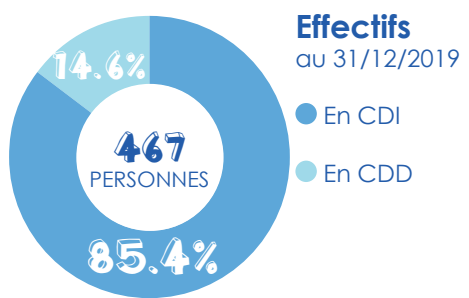
Chiffres clés sur 2019



3 409 Enfants accompagnés

1 052 Jeunes majeurs et familles accompagnés

Ressources Humaines

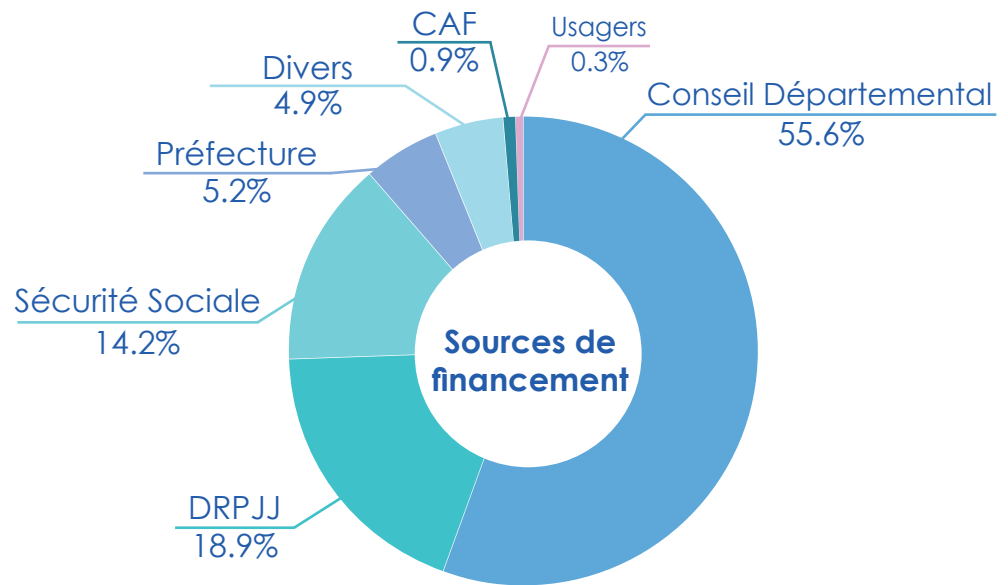


Financements

€

BUDGET GLOBAL ANNUEL
25 578 000€

DONS EN 2019
43 000€





RETOUR SUR L'ANNÉE 2019

..... RETOUR SUR L'ANÉE 2019



Nouveau partenariat

Le Jeudi 27 Septembre 2019,

la Sauvegarde Isère et Apnée Solid'Air signaient une convention de partenariat. Jean-Michel Detroyat et Christophe Jobazé, administrateur bénévole à la Sauvegarde Isère, apnéiste et Président de l'association Apnée Solid'Air ont signé une convention qui permet la mise en place d'actions de communication au profit de l'association Sauvegarde Isère.

Inauguration du SESSAD à Tencin

Le Vendredi 25 Octobre 2019,

la Sauvegarde Isère inaugurerait ses nouveaux locaux dédiés au Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile à Tencin.

Anciennement situés à Crolles, les nouveaux locaux entièrement neufs, offrent un accueil de qualité aux enfants et aux adolescents du Pôle Handicap.

Jean-Michel Detroyat, Président de l'association, les membres de Conseil d'Administration, Claude Dély, Directeur Général ainsi que Christophe Wach, Directeur du pôle handicap, remercient la communauté de communes du Grésivaudan, la Mairie de Tencin et l'ARS pour avoir rendu ce projet possible.



70 ans de la Sauvegarde Isère

Le Mardi 26 Novembre 2019,

l'association fêtait son 70ème anniversaire au World Trade Center de Grenoble. L'occasion de revenir sur les valeurs fondamentales de la Sauvegarde Isère : l'humain, la justice sociale et la solidarité. Cet anniversaire a regroupé près de 300 personnes (salariés, partenaires et intervenants), une journée sous le signe de l'échange, présidée par Jean-Michel Detroyat. Des interventions de qualités et des témoignages touchants ont rythmé cette journée festive.





FOCUS SUR LES PÔLES

Pôle Famille

Action Educative en Milieu Ouvert : **AEMO**
Mesure d'Aide à Domicile : **AED**
Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée : **AEMOR**
Mesures Judiciaires d'Investigation Educative : **MJIE**
Mesures judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial : **AGBF**

Mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale : **AESF**
Médiation familiale
Point clef
Accompagnement des ménages issus de la communauté des gens du voyage : **APMV**
Activité Caméléon

MISSIONS

AEMO : sur décision du Juge des enfants, cette mesure éducative aide, soutien et accompagne les enfants et adolescents, les parents et/ou responsables de l'enfant dans leur rôle de protection et d'éducation.

AED : collaboration entre la famille et le travailleur social avec le soutien d'une équipe pluridisciplinaire, contractualisée avec le Responsable du service d'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental, elle vise à favoriser la place de l'enfant et la responsabilité parentale.

AEMOR : apporter aux familles et aux mineurs un soutien de manière intensive et adapté à leur problématique.

AGBF : mesure judiciaire, qui vise à tout mettre en oeuvre pour que les situations se stabilisent et ainsi éviter que les difficultés ne se repercutent sur les enfants.

AESF : mesure administrative qui favorise l'autonomie budgétaire des parents et veille aux conditions matérielles de vie des enfants. Elle sensibilise également les parents sur l'origine des difficultés de gestion du budget et les conséquences éventuelles sur les enfants.

MJIE : vise à éclairer le magistrat sur la personnalité et les conditions de vie du mineur et de ses parents.:

Médiation familiale : accompagne des personnes qui rencontrent des difficultés familiales.

Point Clef : structure dédiée aux parents séparés en conflit. Il facilite le passage de l'enfant d'un parent à un autre lorsque ceux-ci n'arrivent plus à communiquer.

APMV : accompagne les gens du voyage, citoyens français, stationnant sur les aires d'accueil dédiées, les terrains provisoires et les stationnements illicites.

ZOOM SUR... LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

Préparation du Schéma Départemental 2020/2024 : l'année 2019 fût une année charnière entre le schéma 2014/2018 et le schéma 2020/2024, avec un travail de bilan, de diagnostic et de mise en perspective.

En Septembre 2019, le Pôle a été renforcé avec la prise de poste d'une seconde Directrice de Pôle Adjointe.

Focus sur l'APMV :



Comme chaque année les 19 activités du camion ludothèque ont permis d'intervenir auprès de 95 personnes, tout âge confondu. Des

temps toujours appréciés des familles et particulièrement des femmes, l'utilisant comme temps d'échanges et de pause avec leurs enfants.

De nombreuses autres activités ont été proposées tout au long de l'année 2019, avec notamment :



Ateliers éducatifs

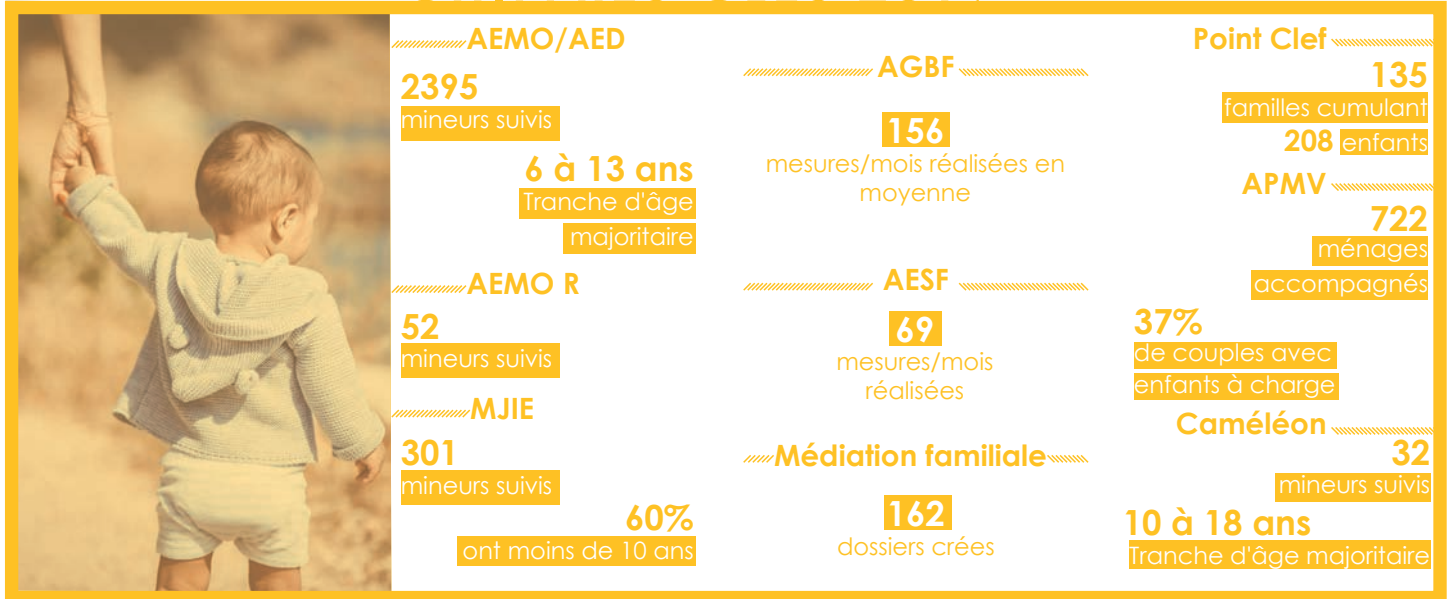


Palais du Facteur Cheval



Disney sur place

CHIFFRES CLÉS 2019



LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

APMV

L'année 2019, riche en actions répondant aux besoins des voyageurs mais aussi des collectivités locales et des institutions dans le respect des droits et des devoirs de chacun, a été marquée par le non renouvellement des agréments CAF pour les deux centres sociaux du service.

La perte de financement de la CAF n'empêche pas le service de réfléchir et de travailler avec ses autres financeurs pour réorganiser son offre de service. Le nouveau Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage est donc une réelle opportunité. L'année 2020 permettra de finaliser les négociations avec le département définissant ainsi le contour de l'accompagnement que le service APMV proposera dans les années à venir. Cet enjeu est majeur, pour proposer encore au public comme à tous nos partenaires un accompagnement vers l'acceptation des différences, véritable richesse pour garantir le vivre ensemble.

MJIE

Evolution du projet de service, visant à adapter l'intervention des psychologues de manière adaptée aux moyens octroyés.

Mise en œuvre des fiches action dans le cadre du nouveau projet de service, nous avons prévu en 2020 d'avancer sur les points d'amélioration qui ont fait l'objet d'élaboration de fiches action dans le nouveau projet de service.

Activité CAMELEON

Des incertitudes concernant le non renouvellement de l'expérimentation Caméléon en 2020 (démarrée en 2017), ont pour conséquence des interrogations sur le réengagement de nouvelles mesures « caméléon ».

Médiation familiale

Depuis la création du service de médiation familiale en 2016, son activité n'a cessé de croître. Pour l'année 2020, nous envisageons de développer notre présence sur les territoires dépourvus de service de médiation, en proposant une diversité des modalités d'entretien (Skype) ainsi qu'en maintenant ou en développant des nouveaux partenariats comme la Faculté de droit à Grenoble, l'association Homoparentalité, les notaires, etc...

Point Clef

L'année 2020 sera celle qui mettra un point final à la réécriture du projet de service « Pont Clef ». Avec notamment une réflexion globale engagée sur la question des locaux actuels qui limitent le développement des pratiques nouvelles. Ces nouvelles pratiques permettraient d'accroître la qualité des modalités d'interventions et d'enrayer le délai d'attente augmentant (10 mois) des dossiers de visites accompagnées, répondant ainsi mieux à la demande conséquente des familles dépendantes de la juridiction du Tribunal de Grande Instance de Grenoble.



Pôle Hébergement



Village de l'Amitié

Dispositif Rose Pelletier



MISSIONS

Le Village de l'Amitié et le Dispositif Rose Pelletier sont deux Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS). Situées dans l'agglomération grenobloise, elles accompagnent au quotidien des enfants, des adolescents et des jeunes adultes sous différentes modalités d'accueil et d'hébergement. Un dispositif pensé pour offrir un cadre d'hébergement et d'accompagnement sécurisant, par des équipes pluridisciplinaires, visant à soutenir les enfants et adolescents dans leur parcours afin de faire émerger leurs compétences qui contribueront à leur intégration, leur mieux être et leur autonomie.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Habilité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Conseil Départemental, ces établissements prennent en charge des enfants et adolescents entre 6 et 18 ans, placés dans le cadre de la protection de l'enfance. La prise en charge peut se poursuivre au-delà de 18 ans, lorsque les jeunes en font la demande, dans le cadre d'un contrat jeune majeur contractualisé avec le financeur.

A travers ses différents services, le pôle propose des parcours et accompagnements diversifiés afin de répondre aux besoins évolutifs des enfants.

Le Village de l'Amitié bénéficie d'une école interne rattachée à la MECS pour scolariser les enfants de 6 à 12 ans présentant de grandes difficultés.

ZOOM SUR...

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

La négociation avec le département afin de maintenir l'activité SAF* pour une durée de 18 mois à titre expérimental avec la prise en charge de situations particulières (accueil de jeunes chez des assistants familiaux accompagnés par une équipe dédiée).

Un travail spécifique avec les partenaires autour d'une situation ayant nécessité l'élaboration d'une prise en charge très adaptée. Des financements ont été débloqués, des professionnels ont été recrutés spécifiquement, des projets ont été élaborés. La prise de risque, bien réelle, dans cette situation a été collectivement portée et partagée permettant une réelle sérénité dans le travail.

La réorganisation des missions des Chefs de services au sein du pôle visant à une meilleure organisation du suivi des équipes et du travail auprès des jeunes.

Les contrôles du pôle Hébergement à deux reprises au printemps 2019 (cellule d'inspection du département et Cour des Comptes).

Des rapports ont été produits et transmis aux structures avec la mise en perspective des pistes de travail visant à améliorer notre accompagnement et nos procédures.



*Service d'Accueil Familiale

CHIFFRES CLÉS 2019



Le Village de l'Amitié

123
jeunes pris en charge
sur l'année

27
en SEPAD*

13
en accueil de jour

67
en hébergement

16
Service d'Accueil
Familiale

6 à 18 ans
Tranche d'âge
des jeunes accueillis

Le Dispositif Rose Pelletier

42
jeunes pris en charge
sur l'année

13 à 21 ans
Tranche d'âge majoritaire
des jeunes accueillis

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR



Préparer et présenter aux financeurs un projet de pôle afin d'obtenir un seul agrément par les financeurs.

Poursuivre le travail visant à l'amélioration de la transversalité, la mutualisation sur le pôle ainsi que l'harmonisation des procédures.

Développer le travail et les moyens pour l'accompagnement des jeunes en difficulté scolaire et/ou en décrochage sur l'ensemble du pôle.

Mettre en oeuvre une communication avec nos partenaires plus aboutie pour ainsi mieux faire connaître et reconnaître nos modalités d'accompagnement.

Faire évoluer notre dispositif afin de répondre aux besoins repérés.

*Service d'Education Précoce à Domicile (SEPAD)

Pôle Accueil Étrangers

Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, "Le Cèdre" : **CADA**
Hébergement et accompagnement social à l'insertion
professionnelle des mineurs non accompagnés "Le CATALPA"
Accompagnement Social de Mineurs vers l'Autonomie : **ASMA**



MISSIONS

CADA : accueillir, héberger et domicilier des demandeurs d'asile. Les accompagner dans les démarches administratives et juridiques, sanitaires et sociales. Développer des partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif. Accompagner à la sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement.

CATALPA : proposer un accompagnement et un hébergement à des jeunes mineurs sans référent ni responsable légal en provenance de différents pays.

ASMA : dispositif d'accompagnement à l'autonomie.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

CADA : accueille toute l'année des familles, hommes et femmes isolés, demandeurs d'asile.

CATALPA : Mineurs Non Accompagnés (MNA), en provenance de différents pays, âgés de 13 à 18 ans, privés de la protection de leur famille.

ASMA : s'adresse à des jeunes de 17 à 18 ans qui éprouvent des difficultés dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle.

ZOOM SUR... LE PORTRAIT DE LASSO KOUYATE

Jeune guinéen de 18 ans arrivé en France en Décembre 2017, il intègre le CATALPA Service Extérieur en Mars 2019. Retour sur son parcours :

En 2018, il intègre le Lycée Mounier pour s'imprégner de la culture et de la langue française. Dans la même année, il signe un contrat d'apprentissage au sein de l'IMT afin de découvrir les facettes du métier de Boucher.

Dès l'automne 2019, il prépare le concours de Charolles avec un travail d'équipe au sein de la Boucherie Moussaoui. Il se classe premier aux sélections départementales des Meilleurs Apprentis de France !

En février 2020, Lasso se qualifie pour la finale des Meilleurs Apprentis de France, lors du concours régional à Annonay. Son travail, présenté devant un jury de professionnels, le hisse à la seconde place du concours régional.



Son objectif à l'issue de la finale Nationale MAF ? Se présenter aux Olympiades Internationales réservées aux jeunes de moins de 23 ans.



CHIFFRES CLÉS 2019



CATALPA

214
jeunes accueillis

82%
des jeunes sont
des garçons

CADA

177
personnes hébergées

54%
sont des adultes

ASMA

58
jeunes accueillis
sur l'année

46%
sont des enfants

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Les différentes associations du département de l'Isère ont été sollicitées à la sortie des vacances d'été 2019 pour répondre à un appel à projet concernant le suivi des Mineurs Non Accompagnés. La Direction de l'Éducation de la Jeunesse et du Sport s'est vue confier la gestion des MNA. À ce titre elle organise leur prise en charge et souhaite aujourd'hui développer son offre d'accueil et d'accompagnement en la diversifiant.

L'objectif de cet appel à projet est de proposer un accompagnement plus cohérent entre les différents opérateurs.

Le département souhaite par ce travail modifier en profondeur ce système très écarté afin :

- De pouvoir disposer d'une vision claire sur le nombre de MNA, leur situation et leur parcours.
- De leur proposer une prise en charge de qualité et adaptée à leur particularité (relative autonomie dans l'insertion scolaire et professionnelle).

Si l'équipe de direction de la Sauegarde Isère a rapidement pris actes des enjeux de cet appel à projet, les équipes terrains se sont également mobilisées. Ce travail de production a mobilisé pendant deux mois les équipes de professionnels qui ont montré un réel intérêt pour l'élaboration de ce projet.

Si la réponse à l'appel à projet a été négative, les plus importantes associations de l'Isère travaillent à nouveau sur un second appel à projet en tenant compte des remarques et améliorations demandées par le service du Département.



Pôle Handicap

Institut Médico-Éducatif, "Le Barioz" : **IME**

Foyer logement pour adultes : "Le Home"

Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile : **SESSAD**

Service d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle : **SAISPro**



MISSIONS

IME : assurer une éducation adaptée et un accompagnement médico-social.

SESSAD : aider l'enfant à développer les compétences nécessaires à son intégration scolaire et sociale, en partenariat avec son environnement (famille, école, ...)

SAISPro : aider l'adolescent ou le jeune adulte à développer les compétences nécessaires à son intégration préprofessionnelle, professionnelle et sociale, en partenariat avec son environnement (famille, centre de formation, entreprises).

LE HOME : lieu de vie, d'apprentissage et d'expérimentation de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être. Les résidents se préparent à devenir des citoyens adultes responsables et autonomes.



PUBLIC ACCOMPAGNÉ

IME : accueille des enfants et jeunes adultes âgés de 0 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés.

SESSAD : accueille des enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles "dys" ou de troubles psychiques.

SAISPro : accompagne des jeunes de 16 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles "dys" ou de troubles psychiques.

LE HOME : accueille des personnes en situation de handicap, hommes et femmes, âgés de 20 à 30 ans, présentant une déficience intellectuelle légère, avec ou sans troubles psychiques associés.

ZOOM SUR...

LE LANCEMENT DE L'IME DE THEYS DANS L'ÉCO-PÂTURAGE

Tout au long de l'année, nous avons "prêté main forte" à un éleveur de brebis situé dans le village voisin. Cette rencontre permet aux jeunes d'appréhender de façon concrète le métier de paysan et de découvrir le soin animal. Forts de cette expérience, les jeunes de la SIFPRO ont souhaité expérimenter l'éco-pâturage sur le site de l'IME.

Ce projet, outre l'aspect écologique et économique a permis à nos apprentis éleveurs de se retrouver en situation de responsabilité et de soins directs aux animaux.

Nous avons donc été bercés par la douce mélodie tintinnabulante des sonnailles durant quatre semaines. Ces échanges réguliers et privilégiés

avec les brebis nous ont montré les vertus apaisantes du lien à l'animal qui a pu favoriser des interactions sans jugement, sans intention et sans communication verbale...

Un vrai moment de découverte et de douceur partagé !



CHIFFRES CLÉS 2019



IME

59

jeunes accompagnés

13.5 ans

moyenne d'âge
des jeunes

SESSAD & SAISPro

74

jeunes accompagnés

Le Home

18

résidents accueillis

25 ans

moyenne d'âge
des jeunes

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

IME

Organisation en Dispositif ou en plateforme : Un fonctionnement en Dispositif intégré pour les ITEP a constitué une opportunité pour les usagers et les familles. L'extension de cette formule aux IME et au SESSAD est actée par l'article 31 de la loi n°2019-791 du 26 Juillet 2019. Calqué sur le DITEP, le dispositif IME a vocation à devenir la norme d'accompagnement global, diversifié et intégré.

L'objectif demeure d'adapter au plus près des besoins les infrastructures et les profils des professionnels intervenants auprès des jeunes sachant que : Le profil des personnes accueillies tend à se diversifier et l'accueil des jeunes en souffrance psychique avec ou non des troubles du comportement a sensiblement augmenté. L'agrément jusqu'à 20 ans soulève également la question de l'accompagnement des jeunes majeurs.

SESSAD & SAISPro

Face à notre environnement et en lien avec l'évolution du secteur il sera nécessaire de s'inscrire peu à peu dans un fonctionnement autour d'un "dispositif" avec la finalité d'éviter les ruptures de parcours.

Pour ce faire nous pouvons, valoriser notre expertise et notre savoir-faire en ce qui concerne la prise en charge des troubles "dys", renforcer les liens au sein du Pôle Handicap et faciliter le parcours des jeunes avec une modularité et adaptabilité plus en adéquation à leurs besoins.

Il est également incontournable de maintenir mais aussi développer notre présence au sein de la Vallée du Grésivaudan, en participant aux travaux de réflexion et mise en place d'actions au niveau du territoire en partenariat avec la Maison du Département-Grésivaudan à Bernin. En favorisant l'ouverture vers les dispositifs de droit commun. En développant le partenariat de proximité et en renforçant l'interconnaissance mutuelles avec les services et les ESMS du secteur.

Afin de soutenir l'équipe et d'ouvrir la réflexion sur des nouvelles pratiques il serait intéressant de pouvoir s'inscrire et participer aux prochaines "Journées nationales des SESSAD" à Bordeaux en Novembre 2020.

Le Home

L'évolution des profils a finalement été source de diversité et a permis de découvrir des postures éducatives nouvelles, permettant d'enrichir l'expertise qui caractérise l'équipe dans l'accompagnement vers l'autonomie par le logement.

"Changer mais continuer..." à revisiter le projet et ses outils, à penser l'accueil d'usagers atypiques, à questionner le fonctionnement, les objectifs, à réinventer un fonctionnement. Développer de nouveaux partenariats pour le Pôle avec l'éducateur sportif, la chargée d'insertion et partager ses compétences avec d'autres équipes. Croire dans la justesse du travail accompli, être en recherche du meilleur seront notre fil rouge de l'année 2020.



Pôle Justice Pénale des Mineurs

Centre Educatif Renforcé, "Moucherotte" : CER

Centre Educatif Renforcé, "Veymont" : CER

Centre Educatif Fermé, "Le Relais du Trièves" : CEF



MISSIONS



CER : pensés comme une alternative à l'incarcération, les CER accompagnent et prennent en charge des mineurs durant des temps courts (4 à 5 mois) en proposant une action éducative. Les trois principaux objectifs des CER étant : la rupture, la remobilisation et l'orientation du jeune.

CEF : placement alternatif à l'incarcération de 6 mois renouvelable une fois. L'accueil se fait en plusieurs phases. C'est une prise en charge pluridisciplinaire qui vise à répondre aux besoins de reconnaissance, de cadre, d'éducation, de soins et d'insertion.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ



CER : accueillent des mineurs de 13 à 18 ans, multirécidivistes et multiréitérants.

CEF : accueille 12 mineurs entre 13 et 17 ans, multirécidivistes et multiréitérants.

Ces placements se font en application de l'ordonnance du 2 février 1945 modifié, qui vise à donner la priorité aux mesures et sanctions éducatives.

ZOOM SUR...

DES ACTIONS D'INSERTION ET DE CRÉATION AUX CER

Des actions d'insertion :

En 2019, un partenariat avec la Mission Locale Rive Gauche du Drac à permis de participer, dans les locaux de la Mission Locale de Fontaine, à des ateliers orientations professionnelles, construction de CV et de lettre de motivation.

Grâce à la regie des remontées mécaniques de Villard de Lans, les mineurs ont pu participer à des chantiers leur permettant d'expérimenter divers métiers du bâtiment. La finalité étant la construction d'un espace de loisirs au pied des pistes.



La mosaïque et la calligraphie :

En 2019, le CER a poursuivi le travail engagé avec un artiste plasticien urbain qui, outre son expertise professionnelle, à réussi grâce à ses qualités humaines et sa bienveillance, à transmettre aux mineurs sa passion.

Les deux CER se sont rassemblés autour d'un projet commun : Créer une place représentant le logo de la Sauvegarde Isère.

Nous avons également eu le plaisir de rencontrer un artiste calligraphe. Cette activité demandant créativité, rigueur et adresse, elle a été appréciée par les jeunes accueillis.



CHIFFRES CLÉS 2019



CER

32

jeunes pris en charge
sur l'année

15 & 17 ans

tranche d'âge
majoritaire des jeunes
accueillis

CEF

27

jeunes pris en charge
sur l'année

15 & 16 ans

tranche d'âge
majoritaire des jeunes
accueillis

LES PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

LES CER

Depuis plusieurs mois, l'association et l'équipe de direction des CER, en lien avec la DIRPJJ Centre Est, travaillent à un projet de relocalisation des CER de Lans en Vercors. Ce travail se réalise au sein de la Commission Patrimoine de La Sauvegarde Isère.

Plusieurs options sont envisagées :

- Réhabilitation du bâtiment existant afin de maintenir l'activité au sein de Lans en Vercors.
- Relocalisation des CER sur un site péri-urbain, construction neuve : cette solution permettrait de résoudre nos difficultés de recrutement ainsi qu'une meilleure adaptation des prises en charges (scolarité, stages, activités). Elle favorise également, selon le site habilité, à mieux distinguer le travail réalisé au sein de chaque structure.
- Relocalisation sur un site péri-urbain déjà existant : l'intérêt serait d'être plus attractif en terme de recrutements, mais aussi de réduire les coûts de transports et favoriser les partenariats. Cependant les coûts de rénovations ne devront pas être supérieurs à ceux envisagés pour le site actuel.

La commission patrimoine finalisera ces travaux dans le dernier trimestre 2020. Ses conclusions seront partagées avec le financeur avant la prise de décision finale.

LE CEF

Durant l'année 2019, il a fallu à la fois réaliser les derniers investissements du précédent PPI 2017-2019 tout en élaborant le prochain PPI.

Les travaux de la cuisine n'ont pu être réalisés sur le PPI précédent, c'est pourquoi c'est l'investissement pour mise aux normes le plus important qui a été reporté sur le prochain PPI.

La réserve incendie propre au CEF du fait de sa localisation devra être rénovée pour permettre d'assurer au maximum et de manière permanente la sécurité des biens et des personnes du CEF.

Vers un projet plus global de sensibilisation à l'environnement :

La remise en route d'un potager en 2020 devrait pouvoir marquer le début d'un projet plus global de sensibilisation des mineurs à leur environnement, en inscrivant le CEF dans son territoire à travers une collaboration avec les associations du Trièves et les agriculteurs voisins. Ainsi, nous pourrions développer un espace vert intégrant les nombreux arbres fruitiers environnant le bâtiment, mais aussi les chevaux actuellement en pension et pourquoi pas une petite ferme pédagogique, projet à suivre...



NOS FINANCEURS - PARTENAIRE - ADHÉSIONS

////////// Financeurs



Partenaire //////////



////////// Adhérent à



PÔLE FAMILLE

Action Promotion en Milieu Voyageur (APMV) :

Site de Fontaine

30 Avenue Jean Jaurès
38600 Fontaine
Téléphone : 04 76 49 01 03

Site de Bourgoin-Jallieu

3 rue Henri Fabre
38300 Bourgoin-Jallieu
Téléphone 04 37 03 17 51

Site de Roussillon

9 place de l'Edit
38150 Roussillon
Téléphone : 04 74 86 65 91

Service Educatif en Milieu Ouvert et Service Investigation (SEMO)

Site de Fontaine

1 allée Belle Rive
38 600 Fontaine
Fax : 04.76.28.99.92
Email : aemo38si@
sauvegarde-isere.fr

AEMO - AED - AGBF - AESF
- INVESTIGATION (MJIE) -
MEDIATION
Tél : 04.38.02.08.00

POINT CLEF
Ligne directe : 04.38.02.08.09

Site de Villefontaine

15 impasse Ambroise Croizat
Les Portiques
38 090 Villefontaine
Fax : 04.74.96.07.76

AEMO - AED
Tél : 04.74.96.07.71

Site de Bourgoin-Jallieu

4 rue Claude Chappe
Im. le Maladium B - 2ème
étage
38 300 Bourgoin Jallieu
Fax : 04.74.43.87.73

AEMO - AED - AEMO
renforcée
Tél : 04.74.28.09.31

AGBF - AESF
Tél : 04.74.43.28.29

INVESTIGATION (MJIE)
Tél : 04.74.43.87.75

Site de Vienne

15 rue Parmentier - BP
233
38 201 Vienne Cedex
Fax : 04.74.31.72.05

AEMO - AED
Tél : 04.74.85.24.28

AGBF - AESF
Tél : 04.74.31.50.97

PÔLE HÉBERGEMENT

Dispositif « Rose Pelletier »

4 rue Paul Langevin
38 400 St Martin d'Hères
Téléphone : 04.76.44.71.52

Le Village de l'Amitié

525 chemin du Moulin
38 360 NOYAREY
Téléphone : 04.76.53.95.46

PÔLE HANDICAP

Institut Médico-Educatif (IME) « Le Barioz »

38 570 Theys
Téléphone : 04.58.27.00.75

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD)

Allée du Roy,
38570 Tencin
Téléphone : 04.58.27.00.75

Foyer logement pour adultes « le Home »

117 av. Jules Vallès
38 400 St Martin d'Hères
Téléphone : 04.58.27.00.75

PÔLE ACCUEIL ÉTRANGERS

Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) « Le Cèdre »

29 rue Alexandre Dumas
38 100 Grenoble
Téléphone : 04.76.49.29.95

"Le CATALPA" Service extérieur

Immeuble Le Trident
34 avenue de l'Europe
38100 Grenoble
Téléphone : 04 76 29 37 82

Centre d'Accueil et d'Observation pour Mineurs Non Accompagnés (M.N.A.) « LE CATALPA »

Domaine de la Brunerie
180 Bd de Charavines
38 500 VOIRON
Téléphone : 04.76.06.22.85

ASMA

4 rue Paul Langevin
38400 St Martin d'Hères
Téléphone : 04 76 44 71 52

PÔLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

Centre Educatif Fermé de l'Isère (CEF)

« Le Relais du Trièves »
La Motte - 38 650 SINARD
Téléphone : 04.76.34.29.50

Centre Educatif Renforcé (CER)

Site du Vercors « Moucherotte » et « Veymont »
3541 Vieille Route
38250 Lans-en-Vercors
Téléphone : 04.76.94.02.78





Sauvegarde Isère



15 Boulevard Paul Langevin
38600 Fontaine



04 76 49 73 54



sauvegarde@sauvegarde-isere.fr



www.sauvegarde-isere.fr



[@sauvegardeisere38](https://www.facebook.com/sauvegardeisere38)



[@sauvegardeisere](https://www.linkedin.com/company/sauvegardeisere)

FAIRE UN DON :



Directeur de la publication

Claude Dély

Chargée de communication

Marine Alessi

Participation à la rédaction

L'ensemble du personnel de l'association

Crédits photos

Sauvegarde Isère, Unsplash, Pixabay

